https://www.snetap-fsu.fr/Programmation-des-examens-pro-et-concours-la-methode-s-ameliore-mais-pas-les.html

Programmation des examens pro et concours, la méthode s’améliore mais pas les moyens

- Métiers -

Date de mise en ligne : lundi 24 août 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le SRH a publié début août la nouvelle note de service relative à la publication des concours et des examens professionnels pour 2027 pour l'ensemble de notre ministère.

Si des éléments de cette note méritent d'être salués, par contre la dynamique de recrutement semble continuer à tourner au même régime et ne répond pas au déficit de recrutement et à l'impératif de résorption de la précarité pour les agent·es de notre ministère.

Par ailleurs, à ce stade, il n'y a pas de chiffres concernant les places offertes aux examens professionnels et aux concours. Or pour les changements de corps (accès de C en B et de B en A), il y a un véritable enjeu, puisque les mouvements entre les corps conditionnent aussi le nombre de places ouvertes sur les listes d'aptitude, et donc les chances réelles de promotion décidées par l'administration.

Retrouvez le tableau de programmation des différents examens et concours en pages 5 et 6 de la NDS.

De l'anticipation pour permettre de mieux organiser sa préparation

Par rapport à la précédente note de service, on peut saluer l'anticipation de l'administration puisque la précédente note avait été publiée en début d'année 2026… pour l'année 2026 .

Cette note est publiée beaucoup plus tôt que d'habitude ce qui est positif pour celles et ceux qui envisagent une évolution de carrière, cela peut contribuer à anticiper le dépôt de leur dossier RAEP et la programmation des révisions nécessaires à la réussite des épreuves.

Par ailleurs, il est indiqué une volonté de stabiliser le calendrier d'une année sur l'autre.

Ainsi les périodes habituelles d'organisation des concours vont être "sanctuarisées" pour devenir "des périodes habituelles".

Dans les faits, cela correspond à ce qui était fait pour 2026 :

- fin septembre pour l'ouverture des inscriptions aux concours techniques (TSMA1, TSMA2) ;
- fin septembre également pour les concours PLPA/PCEA/CPE ;
- début janvier pour les ISPV.

Les informations concernant les concours déménagent :

À partir de septembre 2026, toutes les informations concours basculeront sur le site **« Rejoignez-nous »** (recrutement.agriculture.gouv.fr/nos-concours/). L'administration veut remplacer progressivement concours.agriculture.gouv.fr.

Copyright © SNETAP-FSU

Calendrier, notes de service, rapports de jury, annales, résultats : tout devrait y être centralisé. À suivre pour vérifier que la transition se fait sans accroc, et sans perte d'information, pour ce qui est une source importante de ressources pour les candidat·es en cours de préparation des épreuves.

Notre analyse :

Si nous saluons la publication anticipée de la programmation, la quasi-totalité des lignes du calendrier affichent la mention « NC » (non communiqué). Il est donc difficile de mesurer le nombre de postes et le nombre de places qui seront réellement proposé·es. Or les informations qui fuitent sur l'élaboration du projet de loi de finances 2027 peuvent légitimement nous faire craindre une absence de moyens avec le recours toujours plus important aux contractuel·les plutôt qu'à des agent·es titulaires et alors que les besoins sont très importants et que le service public doit être conforté.

Doubles sessions et rattrapage de la crise sanitaire

Le recours aux doubles sessions permet de compenser des concours qui n'avaient pas pu être organisés pendant la crise sanitaire de 2020. Sept ans après la crise sanitaire, le retard n'est donc toujours pas résorbé. Après la filière administrative, qui en avait bénéficié notamment en 2026, ce sont la filière technique et la filière formation-recherche qui sont concernées en 2027 avec un doublement pour les TFR des épreuves d’examens professionnels pour l’accès à la classe supérieure et à la classe exceptionnelle et le concours d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement restant, lui, à double session sur les deux exercices consécutifs.

Avec des risques les trop-perçus

Attention, car dans certains cas, rares mais réels, le choix d’une session risque d’avoir des conséquences négatives pour des collègues qui auront changé d’échelon dans leur ancien grade en cours d’année. En effet, ils risquent ainsi d’avoir des trop-perçus à rembourser. Cela impliquera donc de bien observer la session à laquelle participer pour éviter cette situation et rend donc inutile pour certain·es d'entre nous la participation aux deux sessions.

Filière Formation Recherche et ensuite ?

Pour la filière Formation Recherche force est de constater qu'aucune mesure ne vient inverser les choix que nous dénoncions une nouvelle fois en juin dernier notamment pour les TFR avec une absence totale de perspectives d’évolutions de carrière.

Copyright © SNETAP-FSU